ABACA YPUA

Actif

			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes				
		Immob. incorp. en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains	43 450	2 687	40 762	41 407
		Constructions	263 000	68 308	194 691	207 841
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 067	6 605	461	1 869
		Autres immobilisations corporelles	392 173	45 197	346 976	46 771
		Immobilisations corporelles en cours				287 114
		Avances et acomptes				
		Immob. corp. en cours, avances et acomptes	3 428		3 428	
		TOTAL	**709 119**	**122 798**	**586 320**	**585 004**
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				
		Total de l'actif immobilisé (III)	**709 119**	**122 798**	**586 320**	**585 004**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises	200		200	
		TOTAL	**200**		**200**	
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)(4)	Créances Clients et Comptes rattachés				
		Autres créances	2 582		2 582	5 516
		Charges constatées d'avance	517		517	
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	**3 100**		**3 100**	**5 516**
	VMP	Valeurs mobilières de placement				
		Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments de trésorerie				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	5 020		5 020	4 013
		TOTAL	**5 020**		**5 020**	**4 013**
		Charges constatées d'avance				1 060
		Total de l'actif circulant (IV)	**8 320**		**8 320**	**10 590**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion actif (VII)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**717 440**	**122 798**	**594 641**	**595 595**

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à moins d'un an
(4) Dont à plus d'un an

3 100

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Certifié conforme l'original

Numérique Yves Morin

Edité à partir de Loop V5.46.1

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 50 000)	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	298 633	381 171
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-103 008	-82 537
	Situation nette avant répartition	245 625	348 633
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**245 625**	**348 633**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53 692	
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		236 048
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***53 692***	***236 048***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (3)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 088	2 919
	Dettes fiscales et sociales	9 689	7 572
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	280 546	420
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	**349 016**	**10 912**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance		***246 961***
	Écarts de conversion passif (IV)		
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**594 641**	**595 595**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (3), à plus d'un an		200 000
	à moins d'un an		46 961
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	23 769	

Certifié conforme
l'original

Numérique Yves Morin

Edité à partir de Loop V5.46.1

ABACA YPUA
4796, Route Océane
40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
Abaca.ypua.40@orange.fr
Tel : 06 71 19 83 02

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 mai 2026

Les associés de la sas ABACA YPUA HOTEL RESTAURANT, société à responsabilité limitée au capital de 50000 Euros divisé en 5000 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.
Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.
Sont présents ou représentés :

Monsieur Backes Patrick pour 2500 parts,
Monsieur Morin Yves pour 2500 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la société, soit 5000 parts.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Morin Yves, gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

ABACA YPUA
4796, Route Océane
40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
Abaca.ypua.40@orange.fr
Tel : 06 71 19 83 02

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leurs dispositions au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, Le Président déclare la discussion ouverte.
Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte d'exploitation de 103 008 Euros de l'exercice de la manière suivante :
Bénéfice de l'exercice
Report à nouveau 103 008 euros.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

